



Adaptalia Métiers Santé

Experts Comptables et Commissaires aux Comptes - IDCC: 787

Formules socles à la main de l'entreprise

	Mini	Médium	Confort	Optimale
HOSPITALISATION (Y COMPRIS FRAIS DE MATERNITÉ)				
Frais de séjour				
Frais de séjour dans un établissement conventionné	100 % FR - MR	100 % FR - MR	100 % FR - MR	100 % FR - MR
Frais de séjour dans un établissement non conventionné	90 % FR - MR ⁽¹⁾	90 % FR - MR ⁽²⁾	90 % FR - MR ⁽³⁾	90 % FR - MR ⁽³⁾
Honoraires				
Médecins adhérents à l'un des DPTAM	270 % BR - MR	370 % BR - MR	470 % BR - MR	570 % BR - MR
Médecins non adhérents à l'un des DPTAM	200 % BR - MR	200 % BR - MR	200 % BR - MR	200 % BR - MR
Forfait journalier hospitalier	100 % forfait	100 % forfait	100 % forfait	100 % forfait
Forfait actes lourds	100 % frais réels	100 % frais réels	100 % frais réels	100 % frais réels
Chambre particulière				
Chambre particulière (par jour)	48 euros	79 euros	95 euros	127 euros
Lit d'accompagnement				
Lit d'accompagnement	41 euros	57 euros	73 euros	92 euros
Hospitway				
Pour préparer au mieux votre hospitalisation ou celle d'un proche, le service Hospitway vous permet de faire une recherche d'établissement parmi 200 pathologies sur la zone géographique souhaitée. Les données sont issues des 20 millions d'hospitalisations en France, à la fois lourdes et fréquentes.	Oui	Oui	Oui	Oui
SOINS COURANTS				
Maternité				
Forfait maternité (par enfant, en cas de naissances ou d'adoptions multiples le forfait est doublé)	476 euros	634 euros	793 euros	951 euros
Honoraires médicaux				
Consultation ou visite d'un médecin généraliste adhérent à l'un des DPTAM	220 % BR - MR	320 % BR - MR	370 % BR - MR	470 % BR - MR
Consultation ou visite d'un médecin généraliste non adhérent à l'un des DPTAM	200 % BR - MR	200 % BR - MR	200 % BR - MR	200 % BR - MR
Consultation ou visite d'un médecin spécialiste adhérent à l'un des DPTAM	270 % BR - MR	370 % BR - MR	470 % BR - MR	570 % BR - MR
Consultation ou visite d'un médecin spécialiste non adhérent à l'un des DPTAM	200 % BR - MR	200 % BR - MR	200 % BR - MR	200 % BR - MR
Actes techniques médicaux, et actes de chirurgie pratiqués par un médecin adhérent à l'un des DPTAM	270 % BR - MR	370 % BR - MR	470 % BR - MR	570 % BR - MR
Actes techniques médicaux, et actes de chirurgie pratiqués par un médecin non adhérent à l'un des DPTAM	200 % BR - MR	200 % BR - MR	200 % BR - MR	200 % BR - MR

Surcomplémentaires facultatives à la charge et au choix du salarié

Formule 1	Formule 2
-	-
non garanti	100 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
10 euros	20 euros
10 euros	20 euros
-	-
100 euros	200 euros
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR

Contactez nous au 04 93 08 26 50 pour une étude gratuite. Ou en ligne : <https://entreprise.axa.mon-assurance.fr/>



Adaptalia Métiers Santé

Experts Comptables et Commissaires aux Comptes - IDCC: 787

Formules socles à la main de l'entreprise

	Mini	Médium	Confort	Optimale
Imagerie médicale				
Actes d'imagerie, échographies et dopplers pratiqués par un médecin adhérent à l'un des DPTAM	270 % BR - MR	370 % BR - MR	470 % BR - MR	570 % BR - MR
Actes d'imagerie, échographies et dopplers pratiqués par un médecin non adhérent à l'un des DPTAM	200 % BR - MR	200 % BR - MR	200 % BR - MR	200 % BR - MR
Honoraires paramédicaux				
Les actes pratiqués par les auxiliaires médicaux : les infirmiers, les masseurs kinésithérapeutes, les orthophonistes, les orthoptistes et les pédicures-podologues	220 % BR - MR	320 % BR - MR	370 % BR - MR	470 % BR - MR
Analyses et examens de laboratoire				
Analyses et examens de laboratoire pris en charge par la Sécurité sociale	220 % BR - MR	320 % BR - MR	370 % BR - MR	470 % BR - MR
Médicaments				
Médicaments pris en charge par la Sécurité sociale	100 % BR - MR	100 % BR - MR	100 % BR - MR	100 % BR - MR
Matériel médical				
Appareillage, prothèses, produits et prestations diverses pris en charge par la Sécurité sociale	200 % BR	300 % BR	400 % BR	500 % BR
Médecines non conventionnelles				
Médecine douce réalisée par un praticien disposant d'un numéro ADELI, RPPS ou FINESS (par année civile)	32 euros par séance ⁽⁴⁾	48 euros par séance ⁽⁴⁾	48 euros par séance ⁽⁵⁾	64 euros par séance ⁽⁵⁾
Prévention				
Tout acte de prévention prévu à l'article R 871-2 du code de la Sécurité sociale	100 % BR - MR ⁽⁶⁾	100 % BR - MR ⁽⁶⁾	100 % BR - MR ⁽⁶⁾	100 % BR - MR ⁽⁶⁾
Vaccins prescrits par un médecin non pris en charge par la Sécurité sociale dans les conditions prévues par leur autorisation de mise sur le marché (par année civile)	190 euros	285 euros	349 euros	380 euros
Consultation chez un diététicien	40 euros	40 euros	40 euros	40 euros
Dépistage Hépatite B	220 % BR - MR	320 % BR - MR	370 % BR - MR	470 % BR - MR
Test de dépistage des virus impliqués dans le cancer du col de l'utérus (Test HPV), dans la limite d'une prise en charge tous les 3 ans	220 % BR - MR	320 % BR - MR	370 % BR - MR	470 % BR - MR

Surcomplémentaires facultatives à la charge et au choix du salarié

Formule 1	Formule 2
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
-	-
100 % BR	200 % BR
10 euros par séance ⁽⁴⁾	20 euros par séance ⁽⁴⁾
Oui ⁽⁷⁾	Oui ⁽⁷⁾
-	-
-	-
100 % BR	200 % BR
-	-



Adaptalia Métiers Santé

Experts Comptables et Commissaires aux Comptes - IDCC: 787

Formules socles à la main de l'entreprise

	Mini	Médium	Confort	Optimale
Médicaments et produits à base de nicotine, non pris en charge par la Sécurité sociale, prescrits par un médecin dans un but de sevrage tabagique, avec autorisation de mise sur le marché ou norme Afnor, par année civile	30 euros	30 euros	30 euros	30 euros
Les séances d'activité physique prescrites et adaptées aux affections définies par l'article D1172-2 du Code de la santé publique. L'activité physique doit être dispensée par un professionnel de santé ou un professionnel titulaire d'un diplôme ou certification, tels que définis à l'article D1172-2 du Code de la santé publique, par année civile	200 euros	200 euros	200 euros	200 euros
Connecteurs Bluetooth pour stylos à insuline ou pour glucomètre, prescrit par un médecin (cette garantie intervient une fois dans la vie du contrat)	100 euros	100 euros	100 euros	100 euros
Autres postes				
Frais de Transports	100 % BR - MR	100 % BR - MR	100 % BR - MR	100 % BR - MR
Cure thermale : frais médicaux, frais de séjour et frais de transport (forfait par année civile)	317 euros	476 euros	634 euros	634 euros
Frais d'obsèques (prestation limitée aux frais engagés)	3170 euros	3170 euros	3170 euros	3170 euros
Téléconsultation				
La Téléconsultation Médicale permet aux salariés de consulter un médecin par téléphone ou vidéo 24/7. Numéro de téléphone sans surcoût Depuis la France : 36 33 / Depuis l'étranger : +33 1 55 92 27 54	Oui	Oui	Oui	Oui
My Easy Santé				
Le programme de prévention digital My Easy Santé vous aide à préserver, améliorer votre santé au quotidien et réduire vos facteurs de risque.	Oui	Oui	Oui	Oui
AIDES AUDITIVES				
Aides auditives jusqu'au 31 décembre 2020				
Equipements de classe 1 ou 2	200 % BR	300 % BR	400 % BR	500 % BR
Accessoires, entretien et piles pris en charge par la Sécurité sociale	200 % BR	300 % BR	400 % BR	500 % BR
Aides auditives à partir du 1er janvier 2021				
Equipement 100% Santé	100 % PLV - MR	100 % PLV - MR	100 % PLV - MR	100 % PLV - MR
Equipement à tarif libre de classe 2 pour les adultes	1040 euros - MR	1444 euros - MR ⁽⁸⁾	1700 euros - MR	1700 euros - MR
Equipement à tarif libre de classe 2 pour les enfants	1700 euros - MR	1700 euros - MR	1700 euros - MR	1700 euros - MR
Accessoires, entretien et piles pris en charge par la Sécurité sociale	200 % BR	300 % BR	400 % BR	500 % BR

Surcomplémentaires facultatives à la charge et au choix du salarié

Formule 1	Formule 2
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
100 euros	200 euros
100 euros	200 euros
100 % BR	200 % BR



Adaptalia Métiers Santé

Experts Comptables et Commissaires aux Comptes - IDCC: 787

Formules socles à la main de l'entreprise

	Mini	Médium	Confort	Optimale
DENTAIRE				
Soins et prothèses 100% Santé	100 % PLV - MR	100 % PLV - MR	100 % PLV - MR	100 % PLV - MR
Soins (hors 100% Santé)				
Consultations, soins courants, radiologie et parodontologie pris en charge par la Sécurité sociale	270 % BR - MR	370 % BR - MR	470 % BR - MR	570 % BR - MR
Parodontologie non prise en charge par la Sécurité sociale (forfait par année civile)	254 euros	317 euros	476 euros	476 euros
Prothèses (hors 100% Santé)				
Prothèses à tarifs limités	160 % BR ⁽⁹⁾	240 % BR ⁽⁹⁾	320 % BR ⁽⁹⁾	400 % BR ⁽⁹⁾
Prothèses à tarifs libres	160 % BR	240 % BR	320 % BR	400 % BR
Implantologie dentaire prise en charge par la Sécurité sociale				
Implants dentaires pris en charge par la Sécurité sociale	200 % BR	300 % BR	400 % BR	500 % BR
Prothèses fixes non prises en charge par la Sécurité sociale				
Pilier de bridge sur dents saines (dans la limite de 3 dents par an)	254 euros	380 euros	507 euros	634 euros
Implantologie dentaire non prise en charge par la Sécurité sociale				
Pose de l'implant, phase opératoire	317 euros ⁽¹²⁾	476 euros ⁽¹²⁾	634 euros ⁽¹²⁾	793 euros ⁽¹²⁾
Faux moignon implantaire	95 euros ⁽¹²⁾	159 euros ⁽¹²⁾	190 euros ⁽¹²⁾	254 euros ⁽¹²⁾
Bridge de base 3 éléments sur implants	762 euros ⁽¹³⁾	1140 euros ⁽¹³⁾	1521 euros ⁽¹³⁾	1902 euros ⁽¹³⁾
Élément supplémentaire de bridge (dans la limite de 3 actes par an)	254 euros	380 euros	507 euros	634 euros
Orthodontie				
Orthodontie prise en charge	200 % BR	300 % BR	400 % BR	500 % BR
Orthodontie non prise en charge (par semestre dans la limite de 4 semestres consécutifs)	-	200 euros	400 euros	600 euros

Surcomplémentaires facultatives à la charge et au choix du salarié

Formule 1	Formule 2
100 % BR	200 % BR
non garanti	280 euros
100 % BR ⁽¹⁰⁾	200 % BR ⁽¹¹⁾
100 % BR	200 % BR
-	-
-	-
non garanti	100 euros
non garanti	100 euros
non garanti	100 euros
-	-
100 % BR	200 % BR
-	-



Adaptalia Métiers Santé

Experts Comptables et Commissaires aux Comptes - IDCC: 787

Formules socles à la main de l'entreprise

	Mini	Médium	Confort	Optimale
OPTIQUE				
Verres et monture				
Equipements 100 % Santé	100 % PLV - MR	100 % PLV - MR	100 % PLV - MR	100 % PLV - MR
Equipements à tarif libre avec des Verres Simples	220 euros - MR	368 euros - MR	420 euros - MR	420 euros - MR
Equipements à tarif libre avec des Verres Complexes	352 euros - MR	588 euros - MR	700 euros - MR	700 euros - MR
Equipements à tarif libre avec des Verres Très complexes	399 euros - MR	667 euros - MR	800 euros - MR	800 euros - MR
dont un remboursement de la monture à tarif libre (Classe B) limité à :	100 euros - MR	100 euros - MR	100 euros - MR	100 euros - MR
Autres postes Optique				
Lentilles de contact correctrices prises en charge ou non par la Sécurité sociale (y compris jetables) (forfait global par an, au delà de la garantie des lentilles prise en charge est de 100% BR-MR)	127 euros	190 euros	254 euros	317 euros
Opération de la myopie ou de l'hypermétropie (par an, par œil et par bénéficiaire)	793 euros	951 euros	1110 euros	1110 euros
Itelis				
Le Réseau Itelis permet aux assurés d'avoir accès à des soins de qualité, en protégeant leur budget.	Oui	Oui	Oui	Oui

Surcomplémentaires facultatives à la charge et au choix du salarié

Formule 1	Formule 2
-	-
100 euros	200 euros
100 euros	200 euros
100 euros	200 euros
-	-
-	-
-	-
-	-

(1) limité à 200% BR (2) limité à 300% BR (3) limité à 400% BR (4) dans la limite de 3 séances (5) dans la limite de 4 séances (6) Remboursement minimum sinon remboursement selon le poste auquel il est rattaché. (7) selon le poste auquel il est rattaché (8) - (9) dans la limite de 100% PLV - MR (10) dans la limite de 100% PLV-MR, (11) dans la limite de 100% PLV-MR (12) dans la limite de 3 actes par an (13) par année civile

Document non contractuel

AXA France Vie. Entreprise régie par le Code des assurances - Société anonyme au capital de 487 725 073,50 € - 310 499 959 RCS Nanterre. Siège social : 313 Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex • AXA Assurances Vie Mutuelle : Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes Siren 353 457 245 • Siège social : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre cedex • AXA Assistance France. S.A au capital de 2 082 094 € - 311 338 339 R.C.S. Nanterre. SIRET 311 338 339 00071. Siège social : 6, Rue André Gide 92320 Châtillon • Itelis SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 5 452 135,92 € - 440 358 471 RCS PARIS Mandataire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n°10058758 - Immeuble « Le Diapason » - 218 avenue Jean Jaurès - 75019 Paris. La société AXA PEOPLE PROTECTOR SERVICES, S.A UNIPERSONNELLE dont le siège social situé à Madrid, Emilio Vargas, 6, CP 28043, C.I.F n A-86154341 et dûment inscrit dans le Registre du Commerce de Madrid, Volume 28.459, Feuille 201, section 8, feuille numéro 512.428, inscription 1°, édite l'application mobile et la version web Easy Santé (www.myeasysante.fr).